



EURES est un site de la Commission Européenne qui a vocation à fournir gratuitement aux demandeurs d'emplois un maximum d'informations et d'opportunités, et leur permet de déposer leur CV en ligne. Il permet également (et toujours gratuitement) aux employeurs potentiels de communiquer leurs offres et de rechercher les CV correspondants.

Eures

> " <http://ec.europa.eu/eures/home.jsp?lang=fr> "

EURES (EUROpean Employment Services = services européens de l'emploi) est en fait un réseau de coopération formé par les services publics de l'emploi qui couvre 33 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse. EURES offre en premier lieu EURES la possibilité d'avoir un contact personnel avec un conseiller spécialisé (actuellement le réseau compte plus de 700 conseillers qui ont acquis des connaissances spécialisées concernant les aspects pratiques, juridiques et administratifs de la mobilité). Un lien vers la liste de ces conseillers figure sur la plupart des pages du site.

Un autre service important est la gestion des demandes d'emploi. Les demandeurs d'emploi peuvent consulter les offres en ligne et y répondre, mais ils peuvent aussi, moyennant l'ouverture d'un compte gratuit, déposer leur propre CV dans toutes les langues de l'UE, définir et stocker des profils «Recherche d'un emploi» et recevoir des alertes par courrier électronique lorsque des emplois correspondent à leur profil.

La base de données «Conditions de vie et de travail» contient des détails sur des questions comme la recherche d'un logement, la recherche d'une école, la fiscalité, le coût de la vie, etc. La section «Informations sur le marché du travail» contient des informations sur l'évolution actuelle du marché du travail européen par pays, région et secteur d'activité.

Ajoutons enfin que, réciproquement, les employeurs peuvent déposer leurs offres et consulter les CV déposés.

Il s'agit donc d'un site très sérieux, très professionnel, un peu austère (mais le sujet est sérieux et ne se prête guère à la fantaisie !) et on ne peut que conseiller à tous les internautes désireux de s'expatrier de le consulter avant toutes autres démarches.